

## PIX

### Quelques éléments issus de la FAQ en ligne pour mieux comprendre Pix

*(N.B. des réponses ont été remaniées pour correspondre à la situation d'un élève)*

#### Qu'est-ce que Pix ?

---

Pix est un service public en ligne gratuit et ouvert à tous pour évaluer et développer ses compétences numériques.

Grâce à des tests interactifs, de difficulté graduelle et sous forme d'exercices pratiques, il permet de faire le point et d'améliorer ses connaissances et savoir-faire numériques.

La plateforme prépare à passer la Certification Pix, la certification des compétences numériques initiée et reconnue par l'État, inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences (éligible au CPF).

#### Qui est derrière Pix ?

---

Pix est un nouveau service public.

Il est porté par le groupement d'intérêt public "Pix", créé en avril 2017 sous la forme d'une "Startup d'Etat". Ses membres sont l'Etat (Ministère de l'éducation nationale et Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation), le Centre national d'enseignement à distance (CNED), l'Université Ouverte des Humanités (UOH), l'Université de Strasbourg et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Il agit également en étroite partenariat avec le ministère du Travail et la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC).

#### Quels établissements scolaires sont concernés par la certification Pix ?

---

Pour les établissements dépendant du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'arrêté du 30 août 2019 précise que les compétences numériques acquises font l'objet d'une certification nationale délivrée par le service public en ligne Pix. **Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 5e, avec l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3e dès cette année scolaire 2020-2021.**

Elle sera obligatoire dès l'année scolaire 2021-2022 pour les classes de Terminale en lycée général, technologique et professionnel, de CAP, et étudiants en 2e année de BTS et CPGE.

## Quelles sont les compétences numériques validées avec Pix ?

---

Pix permet de valider des compétences numériques dites "communes" ou "transversales", c'est-à-dire utiles à tous, dans la vie professionnelle ou personnelle.

Pix permet, entre autres, d'évaluer les compétences suivantes :

- Rechercher des informations en lignes
- Traiter des données
- Communiquer et collaborer à l'aide d'Internet
- Editer des textes, des images, des vidéos ... et des programmes simples
- Protéger les données personnelles et la vie privée
- Résoudre des problèmes techniques
- ...

Sa vocation première n'est pas d'évaluer des compétences liées à des outils informatiques spécialisés mais de donner les éléments pour appréhender n'importe quel environnement numérique de manière éclairée et efficace.

## Qu'est-ce qu'un code parcours et comment l'utiliser ?

---

Le code parcours est une clé de connexion permettant d'accéder à un test appelé "parcours", fourni par l'établissement scolaire.

Une fois connecté, il suffit de se rendre sur l'onglet "**j'ai un code**" et de renseigner celui-ci.

L'élève a alors accès à son parcours, qu'il peut arrêter en cours de route et reprendre plus tard s'il le souhaite, en renseignant le code à nouveau. A la fin de celui-ci, l'élève aura un écran avec un bouton "**envoyer mes résultats**", qui enverra ceux-ci à l'établissement.

## Puis-je reprendre un parcours ?

---

Si un parcours n'est pas fini, l'élève peut le reprendre en entrant à nouveau le code parcours reçu.

Si le parcours en question est fini, on ne peut plus le reprendre. En effet, un parcours est un test unique personnalisé et une fois fini, les résultats sont envoyés à la personne qui a donné ce parcours.

**Pour se tester en illimité, les élèves peuvent passer directement les compétences sur leur profil Pix (ils doivent absolument y accéder via Toutatice avec les identifiants Educonnect pour un profil « élève »)**

## **Quel lien existe-t-il entre les parcours réalisés et la certification ?**

---

Il n'y a pas de lien direct entre un parcours effectué et la certification.

La certification porte sur l'intégralité du profil Pix de chaque élève. Toutefois en conviant un élève à effectuer un parcours Pix, l'établissement scolaire le prépare à la certification Pix à double titre :

- D'une part, avec ces parcours, l'élève construit son profil Pix, nécessaire et indispensable pour la certification (acquisition de points « Pix » correspondants au niveau de compétence qui sera évalué lors de la certification).
- D'autre part, il se familiarise avec l'univers des épreuves Pix pour arriver en confiance au test de certification.

## **Qu'est-ce que le score Pix ?**

---

Le score Pix que l'élève voit apparaître en haut de sa page profil résume sa maîtrise globale des compétences numériques.

Chaque bonne réponse à une question permet de récolter des points appelés "pix".

Le score maximum sera à terme de 1024 pix, mais il ne peut pas être atteint aujourd'hui car les épreuves des niveaux 7 et 8 ne sont pas encore disponibles.

Un élève peut donc aujourd'hui gagner au maximum 768 pix, ce qui correspond au niveau 6 atteint dans toutes les compétences.

## **Comment s'organise la certification en établissement scolaire ?**

---

Tous les établissements scolaires de l'enseignement public et privé sous contrat sont centres de certification agréés pour leurs élèves.

Le chef d'établissement organise des sessions de certification pour les élèves de son établissement, en suivant le cahier des charges des centres de certification Pix applicable aux établissements scolaires.

## **Combien ça coûte ?**

---

L'essentiel de Pix est accessible gratuitement : se créer un compte personnel, passer des tests de positionnement, découvrir son profil de compétences, accéder aux tutos pour progresser, etc.

Seul le passage de la certification (hormis pour les collégiens, lycéens et les étudiants) est payant, afin de prendre en charge les coûts d'organisation des sessions par les centres agréés.

Des fonctionnalités additionnelles payantes sont également disponibles au travers de l'application Pix Orga pour organiser des campagnes de test en milieu professionnel.

## Le mot de la direction

Nous pouvons retenir ceci :

- Pix est un nouveau service public qui a été pensé pour servir tout au long de la vie, y compris dans le monde du travail.
- La certification n'est gratuite que pour les collégiens, lycéens et étudiants.
- Les élèves ont donc tout intérêt à atteindre un haut niveau de compétence lors des séances de certification en établissement scolaire durant leur scolarité.
- C'est en effectuant les parcours proposés par l'établissement et en travaillant les compétences qui s'affichent sur leur profil en autonomie que les élèves acquièrent ces compétences.
- Seuls les éléments travaillés lors de parcours ou en autonomie sont évalués lors des sessions de certification.
- Les sessions de certification obligatoires ont lieu en 3<sup>ème</sup>, Terminale, CAP, 2<sup>e</sup> année de BTS et CPGE (seules ces sessions seront gratuites).

Concernant les élèves du collège

- Pour éviter les difficultés techniques et pour être certains que leur travail est pris en compte pour la certification, les élèves doivent absolument accéder à Pix via Toutatice avec leurs identifiants Educonnect. Ils doivent éviter de se créer directement un compte sur la plateforme Pix.
- En cas de difficulté technique, les élèves doivent aller voir Madame Shanks en possession de leur identifiant et mot de passe Educonnect (se présenter à son bureau lors des récréations ou pauses méridiennes).